



**ECOLE
NOTRE-DAME AUXILIATRICE**
La Vallée - 35830 Betton
tél: +33(0)769622356
email: secretariat@notredameauxiliatrice.fr

REGLEMENT FINANCIER

Tarif 2022 – 2023

Scolarité mensuelle pour 1 enfant (sur 10 mois)

Pour toutes les classes : 195 €/mois* (1950€/année)

Réduction pour les fratries

à partir du 2 ^{ème} enfant	185 € (par enfant)	soit 370€/mois (3700€/année)
à partir du 3 ^{ème} enfant	175 € (par enfant)	soit 525€/mois (5250€/année)
à partir du 4 ^{ème} enfant	165 € (par enfant)	soit 660€/mois (6600€/année)

+ assurance individuelle obligatoire
d'un montant de 8€ par enfant et par an.

*Pour la classe de Moyenne Section, la scolarité est de 150€/mois (par enfant)

FRAIS DE DOSSIER (uniquement pour les nouvelles inscriptions)

50€ pour le premier enfant inscrit
10€ par enfant supplémentaire.

ACOMPTE (pour l'inscription)

A chaque inscription, il est demandé le versement d'un acompte du montant d'une scolarité mensuelle.
L'acompte versé correspond à la scolarité du mois de juin suivant

FRAIS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE (légalement obligatoire)

8 euros par an et par enfant

MODE DE REGLEMENT :

Païement des scolarités par chèque à l'ordre de APPRENDS
Dépôt obligatoire de 10 chèques au moment de l'inscription

Pour les situations financières difficiles, merci de contacter en toute simplicité et discrétion le trésorier de l'association :

Monsieur François-Xavier du Cassé : fxducasse.apprends@yahoo.com – tél : 0621496829

Fait à Le ... / ... /

signatures (des deux parents)